



Promouvoir la gestion multi fonctionnelle des forêts des Vosges du Nord : le concours SylvoTrophée

Appel à candidatures

Destiné aux propriétaires et gestionnaires forestiers (publics et privés) souhaitant concourir dans le cadre du SylvoTrophée 2019

Les objectifs du concours :

Valoriser les **initiatives** de gestion forestière multifonctionnelle

Offrir **un lieu d'échanges** entre un jury d'experts et les propriétaires et gestionnaires candidats.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Si vous souhaitez être candidat au SylvoTrophée, en tant que propriétaire privé ou public, vous devez :

- ❖ **posséder des surfaces forestières** sur le territoire du Parc
- ❖ **sélectionner une parcelle** qui présente les caractéristiques suivantes : surface comprise entre 5 et 10 ha, exploitation récente (<5 ans)
- ❖ **associer votre gestionnaire** forestier (sauf si vous assurez vous-même la gestion sur votre parcelle)
- ❖ **remplir** (conjointement avec votre gestionnaire) le **formulaire de candidature joint**
- ❖ être disponible pour une **demi-journée de visite** en automne **2019 pour la visite du jury.**

CALENDRIER PREVISIONNEL

Mai 2019 : formulaires à remplir pour la candidature

Juin 2019 : pré sélection des parcelles candidates

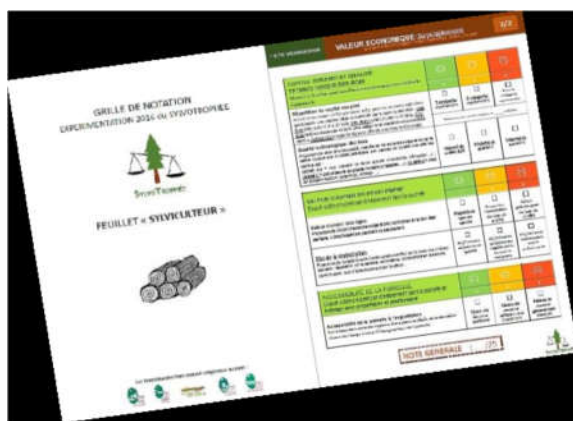
Septembre-Octobre 2019 (date communiquée ultérieurement) : visite des parcelles candidates par le jury

Remise des prix à programmer avec le lauréat

LES CLES DU CONCOURS

1 Une grille d'évaluation constituée par un panel d'experts

La grille de lecture des parcelles candidates a été élaborée avec le concours d'un collège d'experts : **écologues, sylviculteurs, chercheurs** (IRSTEA, ENGREF) ... Elle constitue un cadre d'évaluation des initiatives portées par le propriétaire et son gestionnaire.



2 Un jury de spécialistes autour de trois thématiques

Le jury chargé de visiter les parcelles candidates est constitué autour des **3 fonctions majeures des forêts des Vosges du Nord** : économique, écologique et socio-culturelle. Les profils des jurés sont détaillés ci-dessous :

Volet écologique : 1 botaniste et 1 écologue généraliste

Volet économique : 1 sylviculteur public, 1 sylviculteur privé, 1 représentant de la filière bois

Volet socio-culturel : 1 photographe nature, 1 gestionnaire d'itinéraires de randonnée

3 Un objectif : partager les expériences et les points de vue

Le SylvoTrophée se veut l'opportunité **d'échanges riches entre acteurs du monde forestier** sur les modes de gestion multifonctionnelle. Chaque visite de parcelle, d'une **durée de 2h30**, donnera lieu à une **restitution** des jurés (critères d'évaluation présentés en **annexe**), en plus d'échanges informels tout au long du cheminement.

4 Sélection et valorisation des lauréats

A l'issue des visites, le jury se réunira afin d'élire la ou les parcelles lauréates. Les **initiatives** portées par le(s) propriétaires et gestionnaires lauréat(s) seront valorisées à l'occasion d'une **remise des prix**.

5 Une démarche inter-parcs

Quatre autres Parcs naturels sont associés dans l'aventure SylvoTrophée, et organisent leur propre concours en 2019 :



Conditions d'inscription

Le concours est ouvert aux personnes physiques ou morales possédant des parcelles forestières situées sur le territoire du Parc naturel régional des Vosges du Nord.

Les parcelles présentées par les propriétaires doivent faire l'objet de mesures de gestion, et le gestionnaire doit nécessairement être associé à la candidature (exception : si le propriétaire est lui-même gestionnaire de la parcelle).

Le duo propriétaire gestionnaire propose une seule parcelle candidate, présentant nécessairement les caractéristiques suivantes :

- Surface entre 5 et 10 ha
- Dernière exploitation il y a moins de 5 ans

Rappel des engagements des candidats (règlement)

Etre présents (propriétaire ET gestionnaire) lors de la visite de la parcelle par le jury , présenter la parcelle et en autoriser l'accès aux membres du jury

- ✓ Etre présents ou se faire représenter lors de la remise des prix, pour les candidats sélectionnés (les frais de déplacements sont pris en charge par les organisateurs)
- ✓ Autoriser les organisateurs à diffuser les photos prises lors de la visite des parcelles (dans le respect du droit à l'image)
- ✓ Renoncer à tout recours concernant les conditions d'organisation des visites, les résultats et les décisions des jurés
- ✓ Accepter, pour les lauréats, que leur nom fasse l'objet d'une communication, en vue d'une valorisation des pratiques et d'une promotion du concours

A retourner complété avant le 31/05/2019

Parc naturel régional des Vosges du Nord concours SylvoTrophée 2019

Rue du château 67290 La Petite-Pierre

NOM ET PRENOM du PROPRIETAIRE :

NOM ET PRENOM du GESTIONNAIRE :

PARCELLE PROPOSEE :

COORDONNEES DU PROPRIETAIRE :

ADRESSE:

.....

.....

TELEPHONE(fixe) : PORTABLE:

E-MAIL:

Souhaitons participer au concours forestier SylvoTrophée 2019

Pour toute information sur le concours et son déroulement

jc.genot@parc-vosges-nord Tél : 06 28 10 32 63

ANNEXE : Aperçu des critères d'évaluation qui seront employés

Deux types de critères d'évaluation seront employés :

des critères relatifs au **contexte intrinsèque de la parcelle** (indépendamment de la gestion menée) et aux enjeux associés

des critères relatifs à la **prise en compte de ces enjeux** par le propriétaire et le gestionnaire, à travers la gestion et l'exploitation (connaissance, précautions, initiatives...)

Enjeux identifiés sur la parcelle

Biodiversité potentielle
(présence de bois mort, strates de végétation, très gros arbres vivants, arbres à cavités ...)

Conformité de la végétation
(par rapport à un biotope « optimal »)

Présences d'espèces et d'habitats sensibles

Sensibilité des sols au tassement

Répartition du capital sur pied par essences

Qualité des bois

Valeur d'avenir des tiges

Etat de la régénération

Accessibilité de la parcelle

Sensibilité gibier

Etat sanitaire du peuplement

Rôle de protection de la forêt

Fréquentation de la propriété et de la parcelle

Patrimoine culturel sur la propriété et la parcelle

Volet écologique

Volet économique

Volet usage

Prise en compte des enjeux par les candidats

Prise en compte des enjeux écologiques dans la gestion courante (Conscience des enjeux, précautions employées, engagements pris...)

Intégration des enjeux lors de l'exploitation (gestion des rémanents, état des sols après récolte, ...)

Cohérence des objectifs du plan de gestion avec les enjeux relevés

Adéquation des récoltes (rotations et niveaux de prélèvement)

Fréquence et qualité des travaux sylvicoles

Connaissance des enjeux liés au changement climatique
Qualité de l'exploitation

Modes de commercialisation

Conscience et intégration des enjeux d'usages et culturels dans la gestion